

---

## Homme providentiel

Thierry Choffat

Référence électronique

Thierry Choffat, Homme providentiel. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 02 mai 2019. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/homme-providentiel/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

---

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



# Homme providentiel

---

Plus ou moins régulièrement, en particulier au moment de graves crises, institutionnelles, économiques, sociales, militaires ou morales, la classe politique, les observateurs et les médias parlent d'homme providentiel. Cette notion recouvre plusieurs acceptions qu'il faut cerner et expliquer avant de s'interroger sur la persistance du phénomène au fil du temps et sur le caractère très français ou, au contraire, international du recours à l'homme providentiel. Le public est appelé, par l'homme providentiel lui-même, sur le moment ou plus tard, grâce à la propagande ou tout simplement avec le recul, à considérer que le guerrier, le souverain, était exceptionnel. Sur l'instant et encore plus pour l'avenir, il va le distinguer des autres personnages. Consciemment ou non, le public va inclure l'homme providentiel dans un panthéon restreint. Tous les chefs d'État n'intègrent pas les manuels d'histoire. Seuls quelques-uns restent dans la mémoire collective par leurs actions, leur aura personnelle, la légende qui les entoure. La communication, les œuvres artistiques, les représentations de la personnalité dans les arts, les souvenirs de ses contemporains en font un être d'exception, reconnu encore parfois des dizaines d'années, voire des siècles après. Souvent, on lui reconnaît des héritiers. On trouve encore ainsi dans la vie politique française des courants bonapartistes ou gaullistes, alors que les fondateurs sont morts depuis longtemps (Rémond, 1954 : 322 *et sq.*).

L'histoire – française notamment – s'inscrit ainsi sur une succession d'événements et de personnages, qui peuvent incarner le pays. Le roman national, bâti en partie par les manuels d'Ernest Lavisse (1842-1922) à partir de 1884, forme un récit patriotique insistant sur le fait que la France est belle par nature et grande par l'Histoire.

## La Providence, entre religion et politique

Au cours des siècles, la notion appartient avant tout au vocabulaire religieux. Par essence, la Providence est d'origine céleste. Elle implique une référence religieuse et manifeste une intervention divine. Elle serait le signe extérieur d'un pouvoir supérieur. Plus qu'un simple hasard, la Providence marquerait l'empreinte de Dieu sur les affaires humaines. Dans *De la Providence*, Sénèque (s.d. : 1) entend montrer que « cette Providence préside à toutes choses et qu'un Dieu habite au milieu de nous ». Le Père Lacordaire (1802-1861), prédicateur et orateur, disait ainsi que « ce que je sais pour demain, c'est que la Providence se lèvera avant le soleil ». Le concile Vatican I (1869-1870) enseigne que « Dieu protège et gouverne par sa Providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une fin à l'autre et disposant toutes choses avec suavité, car, toutes choses sont nues et ouvertes devant ses yeux, même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures ». Par conséquent, les événements et par extension les hommes prodigieux, c'est-à-dire exceptionnels, seraient de nature divine. En ce sens, et au moins pour les théologiens, ils seraient les envoyés du Ciel.

Si la notion de providence relève de la théologie chrétienne, cette notion s'en éloigne peu à peu. En effet, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, cette définition quitte progressivement la seule sphère religieuse pour entrer dans le langage courant comme synonyme de chance ou de hasard. Désormais, le sort n'est plus nécessairement lié à une intervention divine, ni même à un plan naturel préconçu. La fortune et l'adversité surviennent selon les occasions. Les vicissitudes de la vie, bonnes ou mauvaises, peuvent être le fait des hommes eux-mêmes, de leurs actions, du hasard aussi, mais nullement d'une volonté céleste.

Ensuite, la sphère politique s'empare du terme en qualifiant de providentiels les hommes doués d'un certain talent, d'un réel charisme, d'une audace particulière. Quant à la locution « homme

providentiel », elle serait plus récente. Selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), l'épithète « providentiel » est uniquement employée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont les personnages qui réussissent, qui s'imposent, qui emportent leur peuple vers l'avant, qui le sortent d'un certain marasme, qui marquent leur époque et qui impriment leur empreinte pour la postérité. Qu'ils soient les envoyés de Dieu ou tout simplement le reflet de leurs personnalités, de leurs parcours, des événements, du contexte, voire de la reconnaissance par la population, ils offrent une parenthèse à la morosité ou au déclin. Ils arrivent opportunément au pouvoir tandis que le pays souffre. Par exemple, Sainte-Beuve (1804-1869) estime que « les hommes qui ont été des instruments de salut en ces périodes critiques sont à bon droit proclamés providentiels » (Sainte-Beuve, 1857 : 212).

Le caractère exceptionnel de la personne désignée comme « homme providentiel » n'implique pas que sa prise du pouvoir politique soit irrégulière ; bien au contraire, il peut être plébiscité par ceux qui le mettent au pouvoir. Son exercice du pouvoir peut s'appuyer sur certaines formes de démocratie, notamment de démocratie directe, grâce à des appels au peuple réguliers, tout en s'émancipant souvent des corps intermédiaires. Ainsi les deux empires français organiseront-ils de multiples plébiscites sur l'approbation du coup d'État, les orientations constitutionnelles et des élections législatives, municipales... Par la suite, les députés bonapartistes, tout en appelant de leurs vœux un homme providentiel, si possible héritier des Napoléons, nommeront leurs partis, mouvements et groupes parlementaires « De l'appel au peuple » pour bien insister sur le besoin d'une onction populaire que devait recevoir le chef d'État.

### **De Jeanne d'Arc à de Gaulle**

Politiquement, pour qu'un homme soit qualifié de providentiel, il est nécessaire que la situation soit compliquée, que la nation soit sur le point de succomber. On n'émerge pas hors des tempêtes violentes. La crise peut être de différentes natures. Historiquement, elle a d'abord été militaire. Le pays est en guerre et subit des défaites jusqu'à ce qu'un guerrier, un capitaine paré de qualités militaires, sache vaincre l'ennemi. Cela ne suffit d'ailleurs pas pour devenir providentiel. Autrefois, il devait également démontrer qu'il était un envoyé de Dieu (ce seront, par exemple, les voix de Jeanne d'Arc) ou que sa vie antérieure expliquait ses qualités supérieures. Il faut aussi que ses actions lui permettent d'entraîner les hommes, des soldats d'abord, les élites politiques et le peuple ensuite. L'homme providentiel agit, réussit et par ce biais, parvient à recevoir une sorte de sacre populaire. On croit en lui comme on peut croire en un Dieu. Face à l'adversité qui s'acharne, il incarne une espérance terrestre.

Chronologiquement, on peut déjà entr'apercevoir des hommes providentiels dans le monde antique, grec ou romain. Si l'on en croit ses historiographes, ou du moins la trace qu'il laisse dans les récits et les mémoires, Jules César n'en était-il pas un quand, déjà consul, chef de guerre, victorieux des Gaulois, se considérant comme le chef de file de la Plèbe, il franchit le Rubicon ? Devenu dictateur à vie, il assure la paix civile et extérieure et entreprend des réformes. L'hérédité à la tête du pouvoir annihile un peu le caractère providentiel des dirigeants qui doivent avant tout leur puissance à leur filiation. Dans son *Discours sur l'histoire universelle*, qui est un traité d'histoire destiné à l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, Bossuet (1627-1704) indique par exemple : « Souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes » (Bossuet, 1681 : 557). La Providence est alors appelée au secours de la monarchie de droit divin pour légitimer la dynastie régnante. Cependant, certains rois ou empereurs (Clovis, Charlemagne...), bien qu'ayant reçu le pouvoir par transmission héréditaire, peuvent également assoir leur autorité sur leur caractère exceptionnel en face de crises ou, au contraire,

en développant considérablement leur influence ou leur puissance ou encore en étendant leurs territoires.

Dans l'histoire de France, l'un des principaux hommes providentiels fut... une femme ! Tout dans l'épopée de Jeanne d'Arc (1412-1431) résume la providentialité : le contexte de crise, l'origine personnelle, le caractère divin, l'exploit militaire, l'union populaire derrière son étendard, les conséquences politiques et dynastiques, la fin tragique voire mystérieuse... Le royaume connaît des malheurs institutionnels avec un monarque, Charles VI (1368-1422) dérangé psychologiquement, une guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs, un conflit armé contre les Anglais qui l'emportent à Azincourt, le ralliement des Bourguignons aux ennemis... Considérée comme une simple bergère, d'origine provinciale et paysanne, elle reçoit, par des voix de l'archange saint Michel et des saintes Catherine et Marguerite, une mission, celle de délivrer le pays de l'ennemi, de bouter les Anglais hors de France et de ramener le Dauphin sur le trône de France. Sa foi, son enthousiasme, son pouvoir de conviction, ses victoires d'Orléans et de Troyes, sa conduite du Dauphin jusqu'au sacre à Reims, permet un regain d'espoir en ces temps troublés. Pour l'écrivain patriote Maurice Barrès (1862-1923), Jeanne d'Arc est « le personnage providentiel qui surgit quand la nation en a besoin » (Barrès, 1913 : 105).

Par la suite, le général Bonaparte endosse ce statut d'homme providentiel. La Révolution française ayant supprimé le mélange entre politique et religion, la laïcité et la tentative de rompre les liens entre la religion et la politique entraînent une absence de référence religieuse directe. Ce n'est pas en envoyé de Dieu que Napoléon parvient au pouvoir (quoique, par la suite, le sacre par le pape Pie VII, la mise en lumière d'un Saint-Napoléon célébré le 15 août devenu fête nationale – autant en raison de l'anniversaire de Napoléon que de l'Assomption – ou la rédaction du catéchisme impérial aient réactualisé la Providence divine en faveur de l'Empereur des Français), mais par la consécration populaire. De nouveau, la situation militaire et politique est plus que troublée. La guerre civile sépare les Français depuis 1789. La Terreur a engendré des drames humains et économiques. Sur le plan extérieur, les monarchies européennes entretiennent les guerres de coalition contre la France révolutionnaire. Si Valmy (20 septembre 1792) sauve une première fois la France, les défaites se succèdent ensuite. Le jeune général Bonaparte est envoyé comme commandant en chef de l'armée d'Italie en 1796. Il ne s'agit que d'une zone secondaire, tout juste destinée à servir de leurre. Mais Bonaparte y excelle là où ses prédécesseurs étaient restés statiques. De général victorieux battant des armées autrichiennes largement supérieures en nombre, il se mue en diplomate, acquérant des territoires et des subsides au nom de la France. Puis il se transforme en pacificateur signant les traités de paix, et bien vite en homme politique. Il apparaît comme un recours, tant pour défendre les frontières françaises que pour rassembler les citoyens déchirés entre diverses tendances. Arrivé au pouvoir en 1799, il dépasse les clivages politiques, unissant dans un même gouvernement jacobins et monarchistes, tenants de l'ancien monde et héritiers de 1789. Surtout, il pacifie, régule et lance de profondes réformes juridiques, institutionnelles, monétaires, administratives... Certes, les guerres se poursuivent mais l'homme providentiel est reconnu pour les gagner tout en gérant convenablement l'État et en refermant la page de la Révolution tout en acceptant ses principes fondamentaux. En parlant de Napoléon qu'il croise le 13 octobre 1806 à Iéna, Hegel (1770-1831) dira : « J'ai vu l'Empereur – cette âme du monde – sortir de la ville pour aller en reconnaissance ; c'est effectivement une sensation merveilleuse de voir un pareil individu qui, concentré ici sur un point, assis sur un cheval, s'étend sur le monde et le domine » (Hegel, 1962 : 114).

Ce ne serait qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que la collocation homme providentiel se crée et que l'objet qu'elle désigne se dégage d'une acception strictement religieuse. Ici, le public (l'adhésion populaire par exemple) peut être celui qui désigne une personne comme étant un homme providentiel. On observerait alors un élargissement de la source qui attribue le

qualificatif de providentiel à une personne, également un changement de chronologie, puisque cette attribution peut se faire *a posteriori* (et plus exclusivement en amont de l'exercice du pouvoir, comme précédemment).

Après 1815, d'autres hommes providentiels jalonnent l'histoire de la France, que ce soit Napoléon III (1808-1873), Léon Gambetta (1838-1882) ou Georges Clemenceau (1841-1929)... Mais le qualificatif sera surtout retenu pour le général de Gaulle. Jusqu'à ses cinquante ans, Charles de Gaulle (1890-1970) n'est ni connu, ni susceptible d'être considéré comme un héros. Colonel, il a bien développé une tactique particulière d'utilisation de l'arme blindée. Mais ni politiquement ni militairement, il n'émerge. Cependant, son appel à la BBC le 18 juin 1940 lui permet d'animer l'âme de la Résistance, même si en réalité peu d'auditeurs ont entendu cet appel. La victoire sera avant tout la conquête du moral des Français. Chef de la France Libre, opposé au régime des partis et des assemblées, il retourne à la vie civile après avoir tenté d'abattre les institutions avec son Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947. Les affaires d'Algérie le ramènent au pouvoir en 1958. Pendant dix ans, de Gaulle va mettre en place puis gérer la Cinquième République. Même dans l'adversité, un homme providentiel doit rassembler les Français et laisser des traces pour l'avenir. Il devient un fondateur et engendre des héritiers, historiques et/ou politiques. En cela il peut être considéré comme providentiel puisque par deux fois il prend le pouvoir lorsque la France est au plus bas et que sa personnalité, probablement plus même que ses propres pensées et actions, permettent de rassembler les Français et de les entraîner vers des horizons plus sereins.

### **L'homme providentiel est-il français ?**

Dans un article du *Petit Marseillais*, daté du 9 février 1941, l'écrivain monarchiste Charles Maurras parlera de « divine surprise » pour évoquer la chute de la République et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain. L'expression se rapproche de la notion de providentialité, voulant marquer un changement positif, une évolution surprenante de l'histoire, causée par Dieu, par les événements, les circonstances et l'irruption d'un homme que le destin a choisi pour changer le cours de l'histoire. Nulle raison pour que cette transformation ne survienne qu'en France. L'homme fort, instrument du destin peut survenir dès que le pays et ses habitants souffrent et sont à la recherche d'une solution exceptionnelle. La souffrance peut être d'ordres divers : la défaite voire l'humiliation militaire, des remous sociaux, une crise économique grave entraînant récession, chômage..., la perte de repères, le déracinement, la perte de confiance dans les institutions et dans la classe politique... Plus globalement, dans *L'Homme providentiel. Un mythe politique en République de Thiers à de Gaulle*, Didier Fischer (2009 : 12) tente de faire « comprendre comment naît et se développe cette figure de notre histoire et en quoi elle fait bien partie de notre culture politique ».

Si donc, la figure du héros semble appartenir à la culture politique française, elle peut se développer dans d'autres démocraties ou dictatures. George Washington aux États-Unis, Winston Churchill au Royaume-Uni, Gandhi en Inde, voire Benito Mussolini en Italie, Mao Zedong en Chine, Otto von Bismarck et Adolf Hitler en Allemagne et Lénine ou Joseph Staline en URSS ne sont-ils pas des hommes providentiels pour leurs peuples ? En définitive, comme l'expose Jean Garrigues (2012 : 209), « quand la République vacille, l'état de grâce est par excellence le temps de la rédemption. Du chaos de la crise émerge le sauveur qui expie les fautes et restaure l'ordre immuable de la chrétienté ». C'est sur ce postulat que naît l'homme providentiel. Il est avant tout le sauveur en temps de crise. Profitant d'une situation complexe, entraînée par sa forte personnalité, ses compétences, son charisme et ses talents de communicant, grâce à ses discours, la propagande, les émotions qu'il suscite, un certain culte de la personnalité, des mises en scène récurrentes, de véritables manifestations de masses, etc., le « héros » sait redresser le pays et l'amener à plus d'ambition, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il surpasse les clivages, réunit, réforme et surtout, redonne de la confiance

politique à la population. Toutefois, l'Histoire nous indique que l'homme providentiel ne fait souvent qu'un passage bref, mais intense, dans la vie politique. Appelé pour résoudre une crise grave, il est remercié par ceux qui l'ont sollicité. Revenu à une situation plus apaisée, le pays n'aspire plus guère à se laisser gouverner par des chefs d'État paraissant hors du commun. Si la mission historique a peu à peu remplacé l'aspect divin, il n'en reste pas moins que la Providence conserve toutes ses caractéristiques.

Pour finir, on pourra nuancer cette épithète de providentiel. Elle est le plus souvent associée à un personnage dont l'action est globalement positive et qui, à lui seul, a incarné une nation en difficulté. Le public y voit naturellement un vecteur positif, un homme qui, parfois après des années de recul, a apporté un climat de confiance, a libéré un territoire, a affronté l'ennemi, a redonné du courage aux habitants et a fondé des institutions pérennes. Néanmoins, on ne peut pas nier que certains « hommes providentiels » ou considérés comme tels, appartenant à la légende ou à l'histoire d'un pays, ont un statut pour le moins ambigu. Par exemple, des chefs d'État tels Pétain, Hitler ou Staline, ont pu mériter ce qualificatif aux yeux de certains. Leur bilan est pourtant négatif dans le cours de l'Histoire.

Ainsi, pour le public, la qualification de providentiel qui s'attache à un homme est-elle plutôt positive. Il n'empêche que l'histoire peut modifier cet aperçu. Cela peut même se faire assez rapidement, par exemple quand le contexte qui a permis l'arrivée du chef d'État n'existe plus, quand le climat s'apaise. Cela peut arriver aussi quand le personnage évolue négativement. C'est l'exemple de Napoléon qui se couronne à Notre-Dame en 1804 et qui déçoit le compositeur Beethoven qui dédie sa Troisième symphonie, dite Héroïque, d'abord à Napoléon, puis changeant cette dédicace en apprenant que Napoléon est empereur ; Pouchkine a également exprimé une pensée changeante à propos de Napoléon tout comme Chateaubriand qui résume dans la phrase suivante l'ambiguïté de son ressenti : « L'homme qui ne donne aujourd'hui l'empire du monde à la France que pour la fouler à ses pieds, cet homme, dont j'admire le génie et dont j'abhorre le despotisme, cet homme m'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude » (Chateaubriand, 1849 : 12).

---

## Bibliographie

Barrès M., 1913, *Mes cahiers*, t. 10, Paris, Plon.

Bossuet J.-B., 1681, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.

Chateaubriand F. R. de, 1849, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Penaud.

Fischer D., 2009, *L'Homme providentiel. Un mythe politique en République de Thiers à de Gaulle*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Garrigues J., 2012, *Les Hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Éd. Le Seuil.

Hegel G. W. F., 1962, *Correspondance*, t. 1, trad. de l'allemand par J. Carrère, Paris, Gallimard.

Maurras C., 1941, « La divine surprise », *Le Petit Marseillais*, 9 févr., p. 3.

Rémond R., 1954, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1982.

Sainte-Beuve C.-A., 1857, *Causeries du lundi*, t. 13, Paris, Garnier.

Sénèque, s.d., *De la providence ou Pourquoi les gens de bien sont sujets au malheur, lorsqu'il existe une providence*, Paris, Presses électroniques de France, 2013.